



Centre de Formation
Professionnelle
Mont-Laurier

Centre
de services scolaire
des Hautes-Laurentides
Québec



RAPPORT ANNUEL Conseil d'établissement

***Centre de formation professionnelle
de Mont-Laurier***

Année 2022-2023

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

En tant que président du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2022-2023 qui dresse un bilan des différents travaux du conseil au cours de l'année scolaire 2022-2023 soulignant au passage l'engagement et la contribution exceptionnellement de l'équipe-école dans la réussite de ses élèves.

Au cours de la dernière année, nous avons participé à 5 réunions lors desquelles nous avons discuté de plusieurs sujets et enjeux ayant toujours une préoccupation : placer la réussite des élèves au cœur de nos décisions. Que ce soit par la diversification des programmes offerts ou l'amélioration des mesures visant la persévérance scolaire des élèves, nous sommes fiers du bilan présenté. Nous avons également été amenés à nous prononcer sur des sujets variés tels que le budget, les règles de régie interne ainsi que sur l'élaboration du projet éducatif. L'arrivée de la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement a aussi permis aux membres de développer leur expertise en matière de gouvernance grâce aux capsules et aux fiches thématiques synthèses offertes tout au long de l'année.

L'année 2022-2023 aura notamment été marquée par une augmentation significative du nombre d'élèves. Je profite donc de l'occasion pour partager avec vous ma fierté à l'égard des efforts collectifs réalisés afin de contribuer à faire de notre centre un milieu de vie exceptionnel.

Pour terminer, je tiens à souligner l'engagement et le dévouement de chacun des membres du conseil d'établissement. Merci pour votre assiduité, votre rigueur et la qualité de vos interventions tout au long de l'année.

Bonne lecture !



David Bolduc
Président du Conseil d'établissement
du CFP Mont-Laurier

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	4
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement	4
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	4
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	4
2.2 Activités réalisées et décisions prises	5
2.3 Résultats obtenus	8
Objectif #1 : Favoriser la persévérance et l'engagement des élèves dans leur cheminement scolaire.....	8
Objectif #2 : Favoriser la diplomation.....	9
Objectif #3 : Soutenir les élèves ayant des besoins particuliers et des problématiques multiples	10
Objectif #4 : Améliorer la contribution du centre au taux de diplomation du CSSHL	11
Objectif #5 : Favoriser l'intégration du nouveau personnel enseignant	12
Objectif #6 : Assurer le développement professionnel au regard de la mise en place des pratiques éducatives efficaces et en assurer le suivi au regard de l'application en créant des communautés d'apprentissage professionnelles	12
Objectif #7 : S'assurer que les équipements et les locaux soient adéquats.....	13
Objectif #8 : Intégrer les outils technologiques à l'enseignement	13
Objectif #9 : Attirer davantage d'élèves au centre par la diversité des programmes et la qualité de l'enseignement et des services	14
Objectif #10 : Favoriser l'adéquation formation-emploi	15
Objectif #11 : Favoriser la collaboration avec des partenaires de la communauté	16
Notre environnement et climat scolaire.....	17

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre	Mandat écoulé
Bolduc David	Membre organisme et président du C.É.	1 année
Ducharme Gabrielle	Membre entreprise	1 année
Dufour Sébastien	Membre personnel de soutien scolaire et secrétaire du C.É.	1 année
Filion Danny	Membre entreprise et vice-président du C.É.	1 année
Lajeunesse Isabelle	Membre enseignante	1 année
Houle Frédéric	Membre organisme	1 année
Mainville Vincent	Membre direction scolaire	--
Maurice Nancy	Membre enseignante	1 année
Olivier Marcotte	Membre élève	1 année
Thompson Eric	Membre personnel professionnel scolaire et secrétaire C.É.	1 année

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
4 octobre 2022	Séance ordinaire
6 décembre 2022	Séance ordinaire
7 février 2023	Séance ordinaire
18 avril 2023	Séance ordinaire
13 juin 2023	Séance ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Décembre 2022 Février 2023 Avril 2023	Information Consultation Actualisation	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Octobre 2022 Avril 2023	Consultation Adoption Actualisation	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Février 2023	Adopté	
Approbation des contributions financières exigées	Février 2023	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	N/A		
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	N/A		
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	N/A		
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	Septembre 2022	Adopté	
Formation de comités	N/A		
Consultation, modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Février 2023	Consultation	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	N/A		
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Décembre 2022	Adoption	
Transmission de documents (parents)	N/A		

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	N/A		
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	N/A		
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	N/A		
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	N/A		
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	N/A		
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	N/A		
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	N/A		
Consultation des parents	N/A		
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Octobre 2022 Décembre 2022 Février 2023 Avril 2023 Juin 2023	Consultation à chaque réunion C.É.	

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Février 2023	Consultation et approbation	Activité pêche en herbe
	Février 2023	Consultation et approbation	Projet Afrique
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	N/A		
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	N/A		
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	N/A		
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2023	Adoption	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Champ de tir	Décembre 2022	Consultation	
État des inscriptions	Octobre 2022 Février 2023 Avril 2023	Information	
État des différents projets en cours	Octobre 2022	Information	
Affiliation Fédération des chasseurs et pêcheurs	Décembre 2022	Information Consultation	
Consultation du PEVR	Avril 2023	Consultation	

2.3 Résultats obtenus

Objectif #1 : Favoriser la persévérance et l'engagement des élèves dans leur cheminement scolaire

NOS CIBLES

Diminuer le taux d'absentéisme moyen (situation actuelle : 6,35 % en 2021-2022).

Diminuer le taux d'abandon (situation actuelle : 16 % en 2021-2022).

Taux d'absentéisme

17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23
7,42 %	7,72 %	5,23 %	5,04 %	6,35 %	6,18 %

Taux d'abandon

17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23
21 %	21 %	33 %	17 %	16 %	11 %

Analyse des résultats

Le suivi des élèves avec les enseignants, tuteurs et services professionnels aide ceux-ci à trouver des solutions à leur défi d'organisation et cela a un impact direct sur le taux d'absentéisme.

L'analyse de nos résultats d'absentéisme par secteur révèle des différences importantes entre ceux-ci. Nos taux se situent entre 3,52 % et 13,94 % selon les secteurs pour atteindre la moyenne d'absentéisme à 6,18 %. Nous avons libellé deux objectifs dans notre nouveau projet éducatif (absentéisme et abandon). Tous les secteurs mettront en place des moyens adaptés à leur réalité afin de contribuer à la diminution de ces taux.

Bien que le taux d'abandon soit 5 % de moins que 21-22 et le plus bas depuis les 5 dernières années, nous avons des enjeux importants. Selon le DEP, ce taux varie entre 0 % et 40 %. Un grand chantier est en place dans notre nouveau projet éducatif afin de diminuer les taux les plus élevés.

Objectif #2 : Favoriser la diplomation

NOTRE CIBLE :

Maintenir le taux de diplomation (taux constitué du nombre de diplômés sur le nombre de finissants) considérant une diminution du taux d'abandon (situation actuelle : 98 % en 2022-2023).

Taux de diplomation

17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23
99 %	97 %	97 %	95 %	98 %	98 %

Analyse des résultats

Notre taux de diplomation se situe à 98 %, un maintien depuis les 2 dernières années.

Le taux de 95 % de 2020-2021 était exceptionnel.

Nous retrouvons notre taux de 98 % qui nous positionne dans une situation normale.

Objectif #3 : Soutenir les élèves ayant des besoins particuliers et des problématiques multiples

NOTRE CIBLE :

Augmenter la satisfaction des enseignants et des élèves concernés.

L'outil de sondage a été réalisé à la fin des formations.

Analyse des résultats

Le sondage a été complété par 252 élèves qui ont terminé leur formation en 2022-2023 et qui ont profité de nos services.

88 % sont très satisfaits du support à l'apprentissage.

Près de 87 % sont aussi très satisfaits de nos services complémentaires, ce qui est semblable aux autres secteurs comparables.

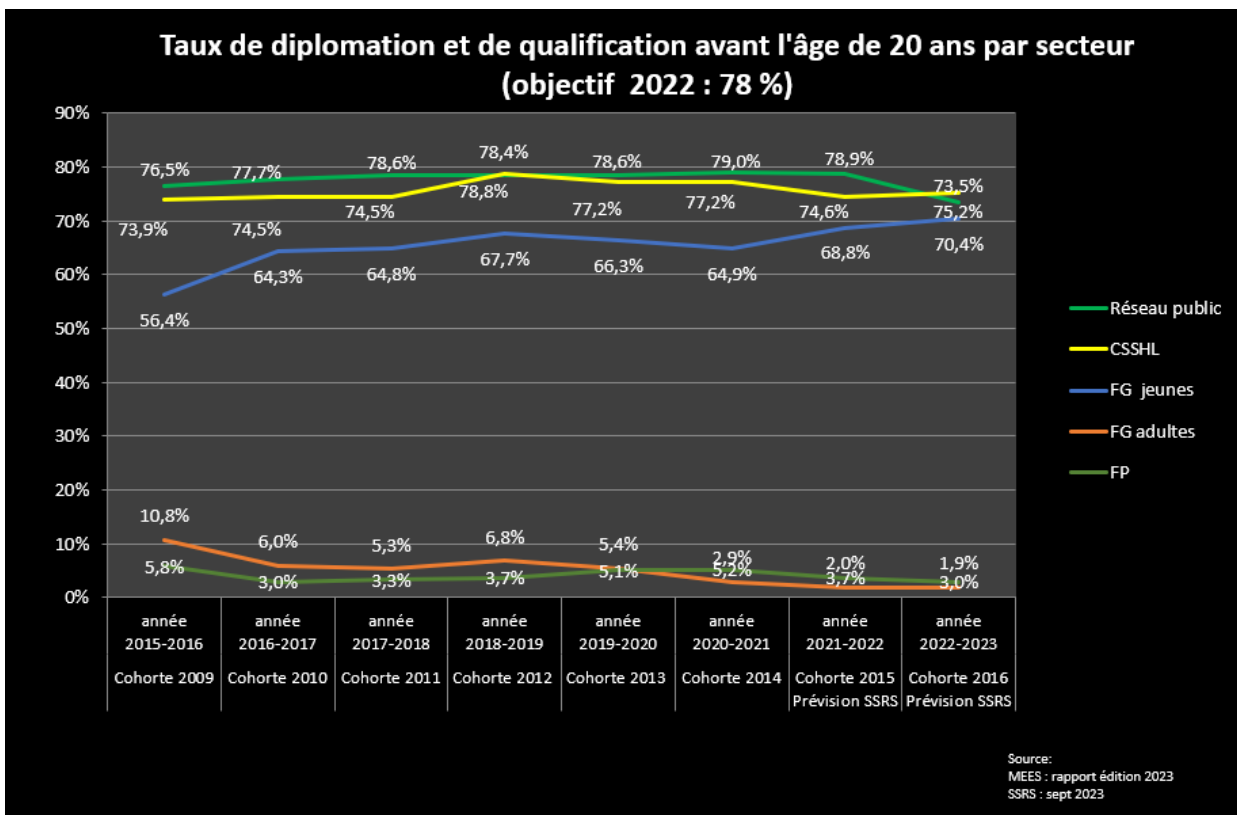
Malheureusement, nous n'avons pas de résultat quantitatif pour notre personnel. Par contre, en rencontre, tous semblent satisfaits du soutien offert.

Ces résultats nous confirment l'efficacité de nos services.

Objectif #4 : Améliorer la contribution du centre au taux de diplomation du CSSHL

NOTRE CIBLE :

Augmenter le nombre d'élèves appartenant au CSSHL obtenant un premier diplôme par un DEP avant l'âge de 20 ans.



Analyse des résultats

Le Centre a diminué de près de 0,7 % le nombre d'élèves diplômés et qualifiés avant l'âge de 20 ans.

Après analyse, notre clientèle a beaucoup augmenté en 2020-2021, mais celle-ci provient davantage de l'extérieur de notre Centre de services. Il n'a malheureusement pas eu de cohorte de concomitance en mécanique qui a terminé en 2022-2023. Près de 14 élèves devraient diplômé en concomitance au 30 juin 2024.

Afin d'atteindre nos objectifs de notre nouveau projet éducatif, nous travaillons à développer davantage de concomitance dans d'autres secteurs que mécanique d'engins de chantier et commerce.

Objectif #5 : Favoriser l'intégration du nouveau personnel enseignant

NOTRE CIBLE :

100 % des nouveaux enseignants auront participé à un processus d'intégration qui tient compte de leurs besoins évolutifs favorisant l'application de pratiques pédagogiques.

Analyse des résultats

Tous les départements ont travaillé au partage de leur document avec tous les membres de l'équipe.

Le partage des documents se fait sur des plateformes informatiques tel que TEAMS.

Tous les nouveaux enseignants ont rencontré la conseillère pédagogique afin d'améliorer leur pratique.

Tous les nouveaux enseignants participent au programme de mentorat.

Objectif #6 : Assurer le développement professionnel au regard de la mise en place des pratiques éducatives efficaces et en assurer le suivi au regard de l'application en créant des communautés d'apprentissage professionnelles

NOS CIBLES :

Mettre en place des communautés d'échange de pratiques pédagogiques afin de répondre à des besoins identifiés favorisant l'approche collaborative.

Bonifier le programme de la formation continue des enseignants portant sur des pratiques pédagogiques probantes.

Analyse des résultats

CAP tuteur : 7 rencontres ont eu lieu (RAI, études de cas et enseignement explicite)

CAP mécanique : 5 rencontres ont eu lieu. Un travail collaboratif se met en place afin d'améliorer nos pratiques.

Poursuite de l'élaboration des activités de perfectionnement (gestion de l'anxiété, enseignement explicite, partage de pratiques probantes et autres).

Objectif #7 : S'assurer que les équipements et les locaux soient adéquats

NOTRE CIBLE :

D'ici 2022, augmenter le nombre d'actions posées afin que nos locaux et nos équipements répondent davantage aux besoins des élèves et à la réalité actuelle des métiers enseignés.

Analyse des résultats

Relooking du secteur secrétariat (phase 1 finalisée).

Nouveau mobilier pour le secteur coiffure (phase 1 finalisée).

Création d'un poste régulier en SST à 35 h/ semaine (fait).

Nous entamons une phase 2 afin de poursuivre les actions pour le relooking du centre en général.

Objectif #8 : Intégrer les outils technologiques à l'enseignement

NOS CIBLES :

Augmenter l'utilisation d'outils technologiques qui influent sur la réussite scolaire.

Que tous les programmes utilisent des outils technologiques qui répondent à la réalité actuelle des métiers enseignés.

Tous les enseignants mettront en place des pratiques d'enseignements probantes et efficaces en fonction des besoins de la clientèle.

Analyse des résultats

Tous les départements ont les outils privilégiés pour leur DEP.

100 % des élèves ont leurs outils de disponibles.

Poursuite du travail d'accompagnement par les 2 CP (formations et suivis).

Réseautage avec l'équipe RÉCIT et avec l'observatoire de la FP.

Collaboration avec la didacthèque de l'UQAT afin de collaborer à ce développement.

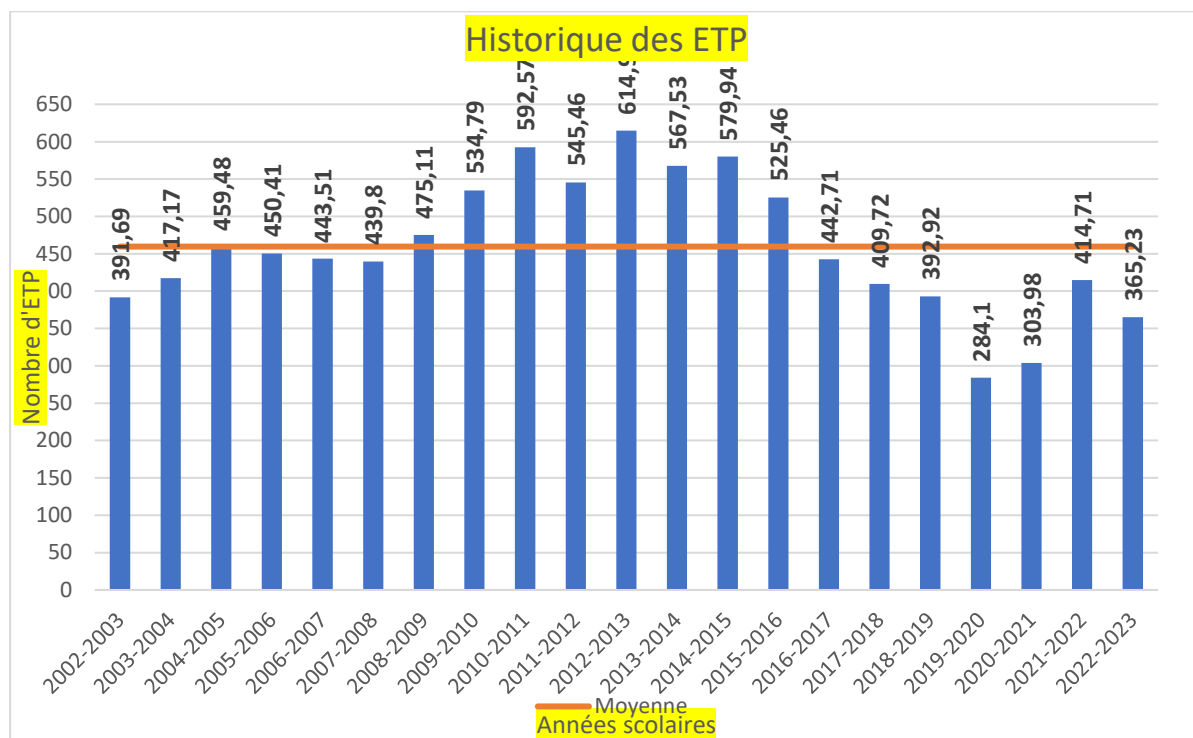
Plus de 50 % des locaux sont équipés de smart TV de nouvelle génération.

En 2023-2024, nous finaliserons l'autre 50 %.

Objectif #9 : Attirer davantage d'élèves au centre par la diversité des programmes et la qualité de l'enseignement et des services

NOTRE CIBLE :

Augmenter ou maintenir le nombre d'ETP.



Analyse des résultats

Nous avons une baisse de 49,48 ETP en un an. Par contre, la moyenne des 5 dernières années se situe à 352 soit environ 4 ETP de moins qu'en 2022-2023. Il ne faut pas oublier que durant les années 2010 à 2016, le CFP avait 2 directions dont une développait les formations à l'externe.

Très peu de référence de service Québec.

Difficulté de recruter des élèves durant le plein emploi. Les secteurs de santé, commerce, coiffure et mécanique sont grandement affectés.

Nous travaillons à diversifier l'offre afin de mieux répondre au besoin de main-d'œuvre.

Dans notre nouveau projet éducatif, nous analyserons les élèves et non les ETP. Plusieurs formations de courtes durées sont mises en place et celles-ci nous demandent beaucoup de travail et d'organisation. Considérant qu'un ETP équivaut à 900 h de formation, donc ne génèrent pas beaucoup d'ETP malgré tous les efforts déployés.

NOS CIBLES :

Augmenter le nombre d'actions posées afin de favoriser le placement en emploi de nos élèves.

- Création d'une page Facebook de recrutement et d'offres d'emploi pour nos diplômés;
- Développement de la RAC en voirie forestière et en mécanique d'engins de chantier ainsi qu'en protection et exploitation des territoires fauniques;
- Augmentation des candidats en RAC pour les programmes de santé, secrétariat et comptabilité.
- Projet avec le comité sectoriel de la forêt et des entreprises en abattage pour un DEP en opération d'équipements de production.

Analyse des résultats

Nos actions se sont multipliées et se poursuivent.

Notre implication à la Maison de l'Entrepreneur favorise notre rayonnement.

Des rencontres avec les partenaires : Services Québec, les comités sectoriels ainsi que les tables régionales nous permettent de mieux cibler l'offre de formation en fonction des besoins de l'industrie.

La RAC en voirie forestière a pris son envol.

Il y a eu mise en place de la RAC en aménagement de la forêt.

Le dossier RAC a été confié à la nouvelle équipe de CP ainsi qu'à l'agente de développement du SAE.

Mise en place de l'AEP dans le secteur santé.

Objectif #11 : Favoriser la collaboration avec des partenaires de la communauté

NOTRE CIBLE :

Augmenter le nombre d'actions posées afin de favoriser la collaboration avec des partenaires de la communauté.

- Rencontre des partenaires de la Maison de l'Entrepreneur ;
- Rencontre d'entrepreneurs avec les partenaires ;
- Participation à différentes tables (RH, Concertation CISSS-CSSHL) ;
- Participation aux activités de Zone Emploi d'Antoine-Labelle ;
- Membre du C.A. de la Table Forêt Laurentides et du CLD d'Antoine-Labelle ;
- Participation à Signature Bois Laurentides ;
- DEP en voirie forestière à Saint-Michel-des-Saints ;
- Participation au Comité stratégique FP.

Analyse des résultats

Un esprit de collaboration s'est bien implanté entre les différents acteurs.

Un DEP en voirie forestière et en abattage façonnage des bois est mis en place à Saint-Michel-des-Saints pour l'année 2022-2023.

Nous sommes sollicités par la communauté autochtone de Manawan et de Kitigan Zibi afin d'offrir des formations durant l'année 2023-2024.

Portrait de notre milieu

Nombre de situations relevées : 7

Analyse des résultats

Analyse des équipes disciplinaires, des directions adjointes et des services complémentaires du CFP.

Travail fait auprès des victimes et des intimidations.

Situations d'intimidations : 2

Situations conflictuelles : 5

Élèves concernés ayant diplômés ou toujours en formation : 7